

Le mot du président



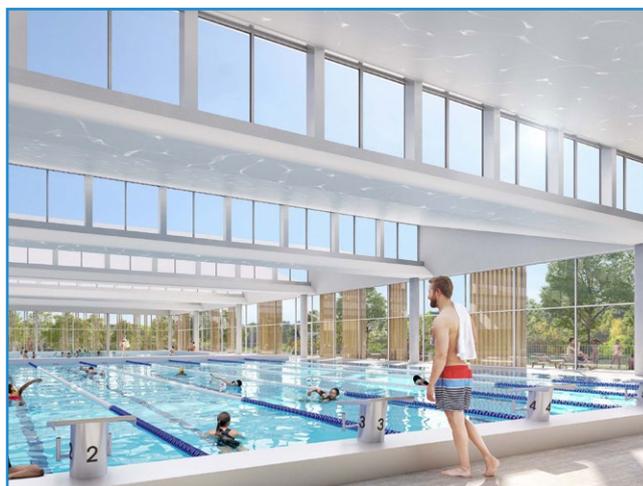
Soutenir nos entreprises, c'est soutenir la croissance économique donc l'emploi. C'est aussi pérenniser les recettes fiscales des collectivités. Mais, plus que de subventions, nos industries ont besoin de conditions favorables pour se concentrer sur leurs savoir-faire. Alors travaillons ensemble à l'attractivité et la compétitivité de notre territoire.

Jean-Paul Michel

Dans
ce
numéro



Réindustrialiser : le préfet en visite à Bussy-Saint-Georges



Le futur centre aquatique présenté par son architecte

Concours de Bookface

Les bibliothèques de Marne et Gondoire lancent un concours de Bookface ouvert à tous. La consigne ? Mettre en scène une couverture de livre en la fondant dans la réalité. La photo doit ensuite être envoyée par courriel (au plus tard le 26 avril). La remise des prix aura lieu le 10 mai. Les récompenses seront de 50 euros pour la catégorie Enfants de Primaire et 100 euros pour les catégories Collégiens-lycéens et Adultes.

Règlement complet sur www.marneetgondoire.fr
Renseignements au 01 60 35 43 51 ou
bib.saintthibault@marneetgondoire.fr



Le réseau de chaleur suit son chemin

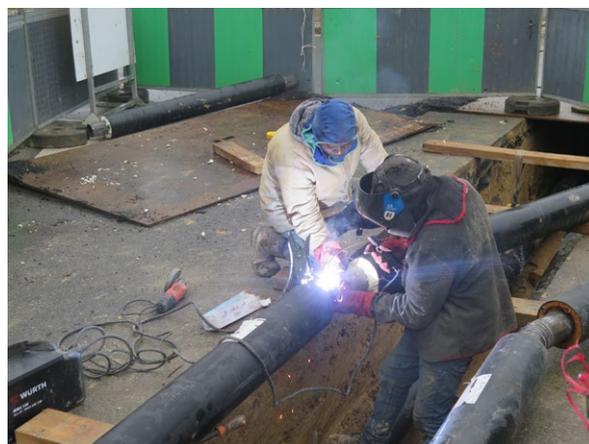
Inauguré en septembre, le réseau de chaleur de Marne et Gondoire est en service à Lagny et Saint-Thibault sur les sections déjà réalisées et continue en parallèle son déploiement. Les travaux se concentrent actuellement en haut de la côte Saint-Laurent à Lagny pour passer de l'autre côté de la D 434. Là, le tracé va être scindé en deux. Une section va être creusée vers la gauche par l'allée André Malraux pour chauffer le gymnase des Hauts de Lagny, l'école de l'Orme Bossu et le collège des Quatre Arpents. L'autre section empruntera l'allée Lucien Grivaux pour chauffer la résidence du même nom, la crèche et l'espace associatif des Touvents. À l'ouest de la ville, deux nouveaux bâtiments du Parc Saint-Jean vont être prochainement reliés au réseau de chaleur dont l'eau, rappelons-le, est portée à température par le centre d'incinération des déchets du SIETREM à Saint-Thibault.

Dans cette commune, le groupe scolaire Édouard Thomas et la résidence située square Kennedy seront raccordés au printemps. Les futures constructions de la ZAC Centre-bourg seront également desservies par la suite.

Le réseau de chaleur est exploité par la société Dalkia pour la communauté d'agglomération. C'est également la société Dalkia qui fait réaliser les travaux par des entreprises de travaux publics.



Sous la D934 en haut de la côte Saint-Laurent



Soudure des sections de canalisation



Pour compenser la dilatation, le tracé rectiligne des canalisations doit être «cassé» par endroits

Étoffer le tissu industriel local

La réindustrialisation était au cœur des discussions lors de la visite du préfet à la société Cryopal (Bussy-Saint-Georges) le 29 janvier. L'outil local pour y parvenir s'appelle Marne et Brie industries.

Spécialisée dans les appareils d'oxygénothérapie et de cryoconservation, Cryopal a pris son envol il y a deux ans en quittant le groupe Air liquide. La société réalise désormais un chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 millions d'euros et compte près de 100 salariés. Le lieu était tout trouvé pour présenter au préfet, venu visiter l'entreprise le 29 janvier, le Territoire d'industrie Marne et Brie Industries que chapeaute le président de Cryopal lui-même, Olivier Lartigue, en tandem avec Gérard Eude, conseiller communautaire de Paris – Vallée de la Marne.

Un binôme industriel- élu, voilà qui est novateur. L'un des points clefs de la Stratégie nationale de reconquête industrielle définie en 2018 est de laisser l'initiative aux responsables de terrain, décideurs publics et chefs d'entreprises, pour reconstituer le maillage industriel local, cet atout qui fait la force exportatrice de notre puissante voisine, l'Allemagne.

Mais cette initiative est-elle vraiment nouvelle ? Lancés dans les années 2000 pour associer étroitement entreprises, centres de recherche, universités, services de l'État et collectivités, les pôles de compétitivité ont accéléré le développement, et même l'émergence, de filières d'excellence locales. Alors, 20 ans après, réinvente-t-on la poudre ? Non, selon sous-préfet de Melun, Étienne Petit, chargé de coordonner les territoires d'industrie de Seine-et-Marne : «les pôles de compétitivité sont sectoriels. Ici, l'approche se fait par les territoires pour identifier les besoins des entreprises, en foncier et en



Le préfet de Seine-et-Marne Pierre Ory dans l'usine de Cryopal en compagnie de son dirigeant, Olivier Lartigue.

compétences notamment. On fait se rencontrer offre et demande tout simplement.»

La deuxième vague de labellisation des territoires d'industrie a été initiée en 2023. Parmi les six créés en Seine-et-Marne, figure donc Marne et Brie Industries lancé en fin dernière. Le sous-préfet de l'arrondissement de Torcy, François-Claude Plaisant, souligne la grande activité industrielle du nord Seine-et-Marne. «C'est peu connu. Il faut que les gens parlent ensemble. Par exemple, on ne soupçonnait pas que le besoin était aussi marqué en soudure», nous confie-t-il dans les travées de l'usine de Cryopal. Olivier Lartigue lui-même fait remarquer que la principale activité de son atelier est la chaudronnerie pour fabriquer cuves à oxygène liquide et cuves de conservation d'échantillons biologiques refroidies à l'azote. «Nous voulons recruter local pour le confort de vie de nos salariés et le dynamisme de notre entreprise», plaide-t-il.

Alors, l'une des priorités de Marne et Brie industries est d'ouvrir à la prochaine rentrée une école de production dédiée à l'usinage du métal, qui sera située à Marne et Gondoire, a priori à Lagny. «Dans une école de production, des élèves décrocheurs, qui ont entre 15 et 18 ans, apprennent le métier sur les machines utilisées par les entreprises locales qui la financent. Et ils répondent à leurs commandes. C'est donc à la fois une école et un lieu de production» nous expliquait en décembre Aurore Lambert, cheffe de projet de Marne et Brie Industries. Une école de ce type, l'ICAM, existe déjà au sud du

département, à Lieusaint, également dans le domaine de l'usinage. Deux autres projets sont bien engagés à Montereau (en chaudronnerie soudure) et à Meaux (métiers du bois). On l'aura compris, le but des territoires d'industrie n'est donc pas tant de créer des fleurons nationaux que de donner des moyens à l'activité industrielle locale pour son fonctionnement quotidien.

Présidente d'Equip'Fluides, Cathy Farce est la référente de Marne et Brie industries pour Marne et Gondoire en binôme avec Pascal Leroy, vice-président de la communauté d'agglomération au développement économique. Son entreprise est un équipementier reconnu dans le domaine du GPL et des gaz liquéfiés. «La bête noire des petites sociétés comme la nôtre, c'est la concurrence des grands groupes, en particulier à l'export. Nous ne sommes que 10 dans notre entreprise mais nous faisons travailler des partenaires locaux, en fabrication et usinage notamment. Renforcer le travail en réseau et pouvoir partager ses problématiques est donc très intéressant pour nous. C'est ce que nous faisons aussi au sein de l'Association des chefs d'entreprises de Marne-la-Vallée, dont je suis vice-présidente. J'y vois des similitudes avec Marne et Brie Industries». Pour le préfet Ory, «un dispositif qui n'est pas porté en proximité ne peut pas durer dans le temps.



La maire de Gouvernes et conseillère régionale Nathalie Tortrat, et le sous-préfet François-Claude Plaisant (tous deux à gauche sur la photo) président le Bassin d'emploi de Marne-la-Vallée

Alors, allons-y ! Faites, et on verra comment nous pourrions nous y associer» a-t-il encouragé. Finalement, les Territoires d'industrie ne sont pas sans rappeler (en version locale et 21^e siècle) le fameux Plan, qui reposait sur une stratégie partagée entre puissance publique et décideurs industriels... pour 30 ans de croissance ininterrompue après la seconde guerre. On en souhaite autant pour Marne et Brie Industries, qui de Chelles au nord, à Brie-Comte-Robert au sud, rassemble quatre intercommunalités : Paris-Vallée de la Marne, Marne et Gondoire, l'Orée de la Brie et les Portes briardes.



Le maire de Bussy-Saint-Georges, Yann Dubosc, le président de Marne et Gondoire, Jean-Paul Michel, et le vice-président de Marne et Gondoire au développement économique Pascal Leroy, assistaient à la réunion.



Un petit-déjeuner à Lamirault

Le 30 janvier, élus, entreprises et organismes publics faisaient le point sur l'aménagement de la zone d'activité de Lamirault, la plus récente de Marne et Gondoire et qui est largement tournée vers l'industrie.

Conforter l'offre foncière est une priorité de Marne et Brie Industries. En attendant l'ouverture de la zone de la Rucherie à Bussy-Saint-Georges d'ici quelques années, celle de Lamirault à Collégien et Croissy-Beaubourg exerce une grande attractivité auprès des entreprises. «Depuis 2014, la zone s'est entièrement remplie», constate satisfaction le maire de Collégien, Marc Pinoteau, lors d'un petit déjeuner organisé par les entreprises de la ZAE.

Cette rencontre annuelle avec les organismes publics avait lieu dans les locaux de la société 3C Aménagement (design et aménagement intérieur de bureaux) installée dans la partie Croissy-Beaubourg de la zone d'activité. Cette seconde tranche a été aménagée en 2020 et 2021. Les parcelles en chantier y alternent avec les bâtiments neufs des sociétés installées au cours des trois ans écoulés.

Lors de la réunion, les participants saluent la décision du SIETREM d'installer dans la ZAE trois colonnes d'apport volontaire pour les emballages alimentaires. L'annonce répond à une forte demande des entreprises, dont seuls les déchets ménagers sont collectés en porte-à-porte. Orange confirme pour sa part la pose d'une antenne relais pour les communications mobiles d'ici 6 mois. Aménageur de la zone, EpaMarne s'engage à réaliser au plus vite les derniers travaux mais précise être contraint par les constructions de bâtiments : «les trottoirs doivent être réalisés une fois les chantiers terminés, sinon les engins les abimeraient».



Dans le show room de la société 3C Aménagement

C'est donc en empruntant des cheminements encore caillouteux que l'on se rend ensuite à Hansen Marine, située à quelques centaines de mètres de 3C Aménagement. Cette société en plein boom a quitté Ozoir-la-Ferrière en août pour s'installer dans la ZAE de Lamirault, lors d'un été haut en couleurs pour la PME qui a fourni tous les pontons flottants des Jeux olympiques aussi bien à Paris qu'à Vaires. «On essaie de faire de l'ombre au leader hollandais. Enfin, juste un tout petit peu, vue sa taille...», sourit son dirigeant. La visite de cette entreprise de 33 salariés donne un aperçu de la variété des métiers que crée l'industrie : il y a bien sûr l'atelier de fabrication mais aussi le bureau d'étude et le commercial. Frédéric Cavan fait partie des visiteurs intéressés par la disposition des locaux de Hansen Marine. Le groupe immobilier JMG, dont il est directeur du développement, va construire un bâtiment de 3500 m² composé de 7 lots industriels à la location –«qui répond à l'objectif de sobriété foncière d'EpaMarne»- et se montre confiant sur le succès de l'opération : «je n'ai aucun doute, la zone est bien située avec des aménagements paysagers soignés».

Outre les plantations sur les espaces publics, les toitures des bâtiments, aux façades très sobres, sont végétalisées. Être en lisière de forêt de Ferrières et d'un monument historique (la ferme de Lamirault), cela se mérite ! «Nous avons travaillé dans un esprit de parc d'activité et non de zone d'activité», souligne Marc Pinoteau. L'attractivité de la zone (pardon, du parc !) va

RETOUR SUR

bientôt être confortée par l'ouverture d'un Pôle services dont les travaux seront achevés en avril en bordure du rond-point à Collégien. L'installation d'une brasserie et d'une crèche devraient bientôt être officiellement confirmées.

La ZAE de Lamirault s'étend sur 65 hectares et compte pour l'heure 3 000 emplois. À l'instar de Marne et Brie industries, «Lamirault est un exemple du travail que l'on mène entre communautés d'agglomérations pour les entreprises», se réjouit Pascal Leroy, vice-président de Marne et Gondoire en compagnie de Guillaume Le Lay-Felzine, président de Paris Vallée de la Marne.



Guillaume Le Lay-Felzine, Pascal Leroy et Marc Pinoteau

VU

Frisson baroque

Du 29 janvier au 2 février, le festival intercommunal Frisson baroque faisait résonner les instruments du 18^e siècle au Parc culturel de Rentilly, à Collégien, Jossigny et Montévrain. Des concerts de toute beauté qui ont à chaque fois fait salle comble.



Dans l'atelier d'Hansen Marine



Mélanie Le Manach



COMMENT CONSTRUIT-ON UNE PISCINE AUJOURD'HUI ?

Le futur centre aquatique intercommunal à Bussy-Saint-Georges

Après les écoles, intéressons-nous maintenant à la manière dont on conçoit une piscine de nos jours.

«Le bâtiment est ouvert sur le Sycamore. Sa transparence invite le passant à y entrer et se l'approprier». Si en 2028 vous passez à l'angle du boulevard des Cent Arpents et de la rue Pasteur à Bussy-Saint-Georges, prévoyez maillot et bonnet de bain : il n'est pas impossible que vous ressentiez une soudaine envie de vous baigner si l'on en croit cette phrase du dossier architectural pour la construction du second centre aquatique intercommunal, qui complétera d'ici 3 ans celui de Lagny, ouvert en 2008.

Restons pour le moment à l'extérieur. Vous vous approchez et vous dites alors : «Hum, indéniablement ce bâtiment a une prestance qui assoit son statut d'équipement public... Mais pourquoi ai-je l'impression qu'il va s'envoler ?» Parce que les architectes ont exploité la déclivité de 3 mètres du terrain pour faire reposer une partie du bâtiment sur des poteaux et disposer un tiers des stationnements sous le bâti. La toiture relevée comme une aile renforce l'effet aérien. Sa partie haute marque l'entrée.

Ayant remarqué tout ça... ou n'en ayant cure, vous vous dirigez de toute façon sans problème grâce à la promenade arborée qui conduit au hall d'accueil où vous entendez venir d'un espace adjacent des piaillements et une voix qui s'élève : «on enlève ses chaussures ici !» Certainement une classe avec sa maîtresse. Mais vous ne les croiserez à aucun moment. Les circuits vestiaires et douches sont distincts pour les individuels et les groupes jusqu'à l'accès aux bassins.

Là, dans cet espace de 1400 m², la douce lumière

qui nimbe les lieux vous enveloppe. Elle passe par les larges baies vitrées orientées au sud et à l'est et par le toit dont les lignes brisées ménagent de larges ouvertures verticales. Et vous ne manquez pas de faire le parallèle avec le centre aquatique de Lagny et celui du Val d'Europe à Bailly-Romainvilliers qui ont adopté le même principe. On vous dira qu'il a le grand avantage de baigner le lieu de lumière sans provoquer de reflets sur l'eau qui nuiraient à la surveillance des maîtres-nageurs. Les plantations du solarium extérieur protègent également de la lumière directe du soleil. «Le luxe de cette piscine est son paysage», songez-vous.

À ce propos, notez que les 600 mètres carrés de toiture terrasse de la partie bureaux sont végétalisés avec 30 centimètres d'épaisseur de substrat. Et comme disait ma grand-mère quand elle plantait ses géraniums au printemps, une bonne terre, c'est... Ah, vous êtes déjà dans l'eau... C'est donc vous qui vous êtes exclamé «il est temps de s'approprier les lieux !» avant de plonger dans le bassin de compétition sous les regards interloqués des élèves rejoignant le bassin d'apprentissage ?

Les enfants, vous qui étudiez le développement durable en classe, savez-vous que le centre est chauffé par le réseau de chaleur de Marne et Gondoire et couvre une part de sa consommation électrique par des panneaux photovoltaïques posés sur le toit et au-dessus du parking ?

Vous dites ? Que je perturbe la séance ? Pardon Madame la Professeure, j'ai terminé.



«Nager à la lumière du ciel»

Architecte associé de PoetP, agence qui s'est fait une spécialité des centres aquatiques, Jean-Luc Calligaro a conçu celui de Bussy-Saint-Georges.



Long de 25 mètres, le bassin de natation comprendra 8 couloirs

La conception d'un centre aquatique est-elle particulière pour un architecte ?



Jean-Luc Calligaro : Oui. Il faut arriver à synthétiser les différents parcours piétons avec des zones pieds secs, des zones pieds mouillés et les impératifs sanitaires.

Il y a aussi un gros travail à réaliser sur les fluides pour le traitement de l'eau et surtout pour le traitement de l'air. Les gaines sont de très grande dimension : d'un mètre à un mètre cinquante de diamètre car la réglementation impose un renouvellement complet de l'air dans la zone bassins 4 à 6 fois par heures. La question est : comment récupère-on une partie des calories de l'air extrait pour préchauffer l'air neuf ? Les centrales de traitement d'air à double flux répondent à cet impératif.

À Bussy-Saint-Georges, l'air sera soufflé en pied de baies vitrées et extraits par différentes reprises d'air positionnées pour optimiser la répartition de l'air neuf. En mi-saison et en période chaude, les ouvrants en parties hautes et basses des baies assureront aussi un brassage d'air naturel et extrairont la chaleur des vitrages lors des pics de chaleur. Quand on conçoit une piscine, tous ces éléments sont à prendre en compte sans perdre le dessin architectural.

Vous avez aussi effectué un travail approfondi sur la luminosité du lieu...

La lumière qui entre par les sheds (*vitrages verticaux dans le toit*) est réverbérée sur la toile tendue du plafond qui la diffuse et l'homogénéise.

L'idée est de pouvoir nager en intérieur sous la lumière du ciel ou à la belle étoile le soir. La forme non plane du plafond associée à la toile joue aussi un rôle acoustique en absorbant et en restituant de manière atténuée le bruit ambiant. Dans une piscine, il est important de limiter la réverbération sur l'eau et les surfaces carrelées pour optimiser la surveillance des bassins. Des brises-soleil verticaux donneront aux façades vitrées une alternance de pleins et de creux. En extérieur, la plantation d'arbres de haute tige limitera l'apport de lumière directe.

Ce savoir-faire, en particulier les sheds, est une particularité de notre agence. Je l'avais déjà développé auparavant avec Marc Mimram : nous avons conçu le centre aquatique de Lagny de manière assez similaire. Et, lui, a conçu le centre aquatique du Val d'Europe de cette façon aussi.

Un mot sur la végétalisation ?

Le Sycomore est un éco-quartier donc nous avons tâché de concevoir une éco-piscine pour ce qui est des économies d'énergie et aussi de la végétalisation. C'est une exigence du maître d'ouvrage (*Marne et Gondoire*) et d'EpaMarne, aménageur du quartier. Nous atteignons un coefficient Biotope de 0,5. Concrètement, cela signifie ne pas se contenter de semer de la pelouse mais aussi planter haies, arbustes et massifs plus forestiers pour favoriser la biodiversité.

Concevoir le projet avec le futur exploitant, est-ce un avantage ?

Pour un architecte, la démarche classique est

de présenter une esquisse et un prix défini avec un constructeur, passer le marché et ensuite dialoguer avec l'exploitant. Là, le groupement global était une exigence du maître d'ouvrage et je dois dire que pousser davantage l'étude de conception dès la partie concours demande plus de temps mais est intéressante : l'exploitant peut dès le début formuler ses remarques et faire valoir son expérience d'utilisateur alors qu'en général les adaptations se font lors de la phase chantier ou même une fois le bâtiment achevé. Cela permet aussi de mieux calibrer le budget car un exploitant qui va utiliser l'ouvrage pendant 20 ans (contre 5 à 10 ans dans les procédures classiques) va être davantage regardant sur sa qualité et ne va pas vouloir y mettre du bas de gamme. C'est donc aussi un gage de pérennité de l'équipement pour la collectivité. Nous avons déjà constitué le même groupement avec Opalia et GCC pour le centre aquatique de Viroflay (Yvelines) en 2020 et cette réalisation avait été saluée. Nous avons donc envie de repartir ensemble.

L'espace bien-être est d'ailleurs une demande d'Opalia...

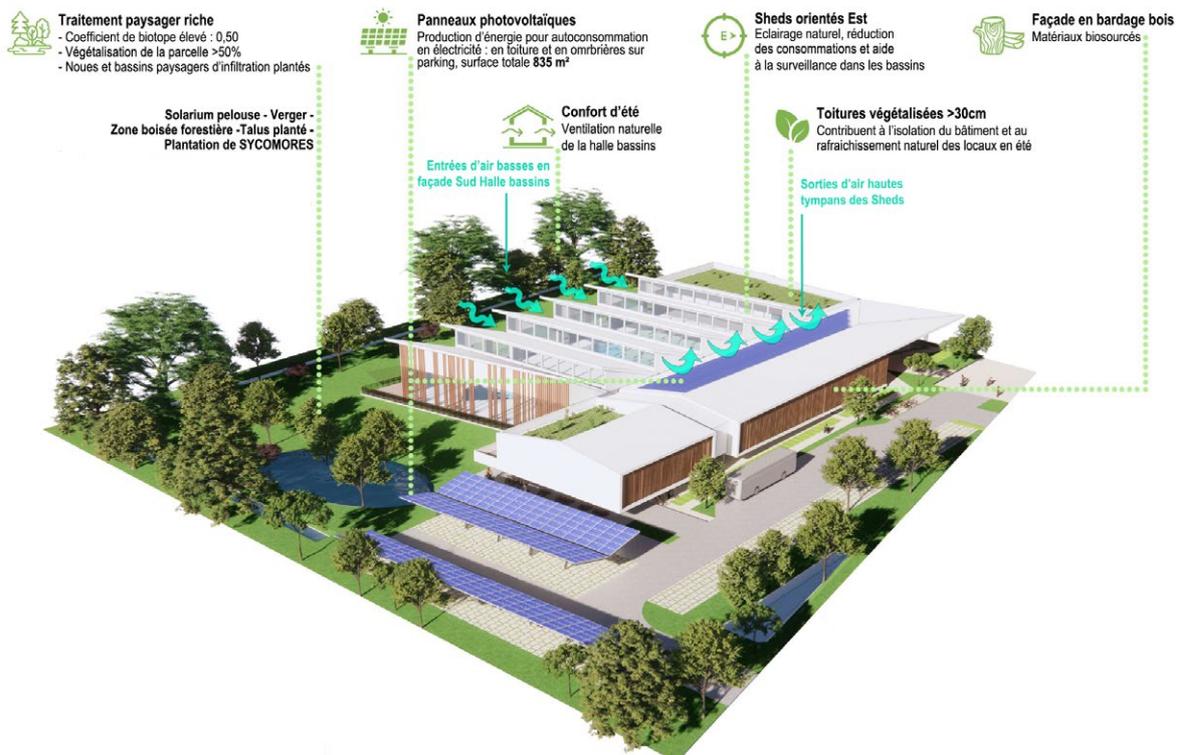
Oui, ils ont constaté que c'était apprécié entre autres des parents qui accompagnent leur enfant à ses séances de natation. C'est aussi une façon de compenser le déficit d'exploitation d'un centre aquatique. L'espace comprendra deux saunas, un hammam et un jacuzzi.



L'espace bien-être



Le solarium



Marne et Gondoire en vidéo

En ce début d'année, la communauté d'agglomération a mis en ligne une vidéo de présentation de son action avec de superbes images aériennes ou prises lors d'événements intercommunaux.

[Voir en ligne](#)



OÙ EST-CE ?

3^e manche



TU



TU



TU



Vous avez trouvé au moins une réponse ?
Envoyez-la à hebdo@marneetgondoire.fr
À la clef, un lot pour qui remportera 3 manches.

Réponses de la deuxième manche



Lilia Hamani

Bussy-Saint-Georges, vers l'étang de la Broce

Yves Bouquet



TU

Bussy-Saint-Georges, dans le vieux village



TU

Carnetin, le pigeonnier de la ferme seigneuriale construit en 1582

Yves Bouquet

Classement



1 victoire

Yves Bouquet, Corinne Manresa, Jean-Paul Zita